

# Programme de rétablissement pour la patère de Pennsylvanie en Ontario

Ce document constitue le programme de rétablissement pour la patère de Pennsylvanie, une espèce en péril en Ontario. Le plan complet est disponible en anglais seulement.

## La disponibilité

Cette publication hautement spécialisée « Recovery strategies prepared under the *Endangered Species Act, 2007* », n'est disponible qu'en anglais en vertu du Règlement 411/97 qui en exempte l'application de la Loi sur les services en français. Pour obtenir de l'aide en français, veuillez communiquer avec [recovery.planning@ontario.ca](mailto:recovery.planning@ontario.ca).

Le programme de rétablissement complète est disponible en anglais.

## Le résumé du programme de rétablissement

La patère de Pennsylvanie (*Patera pennsylvanica*) est un escargot terrestre de la famille des Polygyridés. Cette espèce dont la coquille est jaunâtre et ronde (diamètre de 15 à 20 mm) ne possède pas de protubérance semblable à une dent à l'ouverture, contrairement à d'autres espèces du genre *Patera*. La patère de Pennsylvanie se rencontre depuis le sud-ouest de l'Ontario jusqu'à l'Iowa et au Missouri et, vers l'est, jusqu'en Pennsylvanie. Aucun individu vivant de cette espèce n'a jamais été signalé en Ontario. La seule population connue en Ontario a été déterminée en fonction de la présence de coquilles vides fraîches, trouvées en 1992 et en 1996, et de coquilles vides altérées, trouvées en 2013. En Ontario, la patère de Pennsylvanie pourrait vivre uniquement dans la forêt patrimoniale Black Oak et dans un ancien site industriel près de cette forêt, à Windsor. On ne sait pas si l'espèce existe encore dans la province. Elle est actuellement inscrite comme étant en voie de disparition sur la Liste des espèces en péril en Ontario (EEPEO), dressée en vertu de la *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition*.

Malgré des connaissances limitées sur les besoins en matière d'habitat de la patère de Pennsylvanie, on pense que cette espèce s'est particulièrement bien adaptée à vivre dans les régions boisées exposées ou dans les habitats de lisière (forêt/prairie), deux environnements très restreints dans le Sud-Ouest de l'Ontario. Dans le cas de la seule population canadienne connue, l'on croit que la prairie à côté de la forêt de chênes, où des coquilles ont été trouvées, est fort probablement utilisée comme aire d'alimentation, la forêt étant sans doute un lieu de refuge et de ponte. On ignore les besoins alimentaires de la patère de Pennsylvanie, mais celle-ci pourrait se nourrir de champignons, de litière de feuilles et de matière végétale fraîche. Les escargots terrestres sont tributaires du degré d'humidité et des conditions microclimatiques

propices à la ponte et à la protection contre la sécheresse et les températures extrêmes. Une meilleure compréhension des besoins en matière d'habitat contribuerait à la protection et au rétablissement de cette espèce.

La patère de Pennsylvanie est confrontée à de nombreuses menaces directes et indirectes : la perte et la dégradation de son habitat; l'intrusion humaine et les perturbations qu'elle entraîne; la présence d'espèces non indigènes et la concurrence qu'elles livrent; la contamination environnementale par la pollution du sol, de l'air et de l'eau; les phénomènes météorologiques violents et le changement climatique. Ces menaces sont aggravées par des facteurs limitatifs comme la faible capacité de dispersion, la petite taille de la population, le temps de génération relativement long et la lenteur de l'adaptation aux conditions changeantes de son environnement. L'ampleur des menaces qui pèsent actuellement sur les populations de patère de Pennsylvanie demeure inconnue, ce qui nécessite une étude plus approfondie.

Le plan de rétablissement recommandé vise la persistance de la patère de Pennsylvanie en Ontario en maintenant et en protégeant l'habitat existant, en jugulant les menaces connues et en comblant les lacunes dans les connaissances – ce qui favorisera la prise de mesures mieux ciblées, comme l'atténuation des risques et une possible réintroduction de l'espèce. Tels sont les objectifs de protection et de rétablissement recommandés :

1. Confirmer la présence (ou l'absence) et la distribution de la patère de Pennsylvanie en Ontario d'ici 2025;
2. Protéger, maintenir et améliorer la qualité de l'habitat dans la forêt patrimoniale Black Oak et ses alentours, là où l'espèce est ou a été présente;
3. Protéger toute population nouvellement découverte et son habitat, le cas échéant;
4. Comblent les lacunes dans les connaissances sur la biologie, les besoins en matière d'habitat et les menaces en vue de favoriser le rétablissement;
5. Réintroduire la patère de Pennsylvanie dans un habitat approprié si cela est faisable.

Comme les populations d'escargots sont habituellement composées de plusieurs centaines d'individus répartis aléatoirement sur un habitat et compte tenu de la nature énigmatique de la patère de Pennsylvanie, il est recommandé que l'ensemble du polygone de classification écologique des terres (CET) occupé par une population de cette espèce (historique ou actuelle) soit prescrit comme habitat dans un règlement à cette fin. De plus, il est recommandé d'ajouter au polygone de CET une zone tampon de 100 m, là où il existe un habitat de dispersion et de lisière approprié (pour une dispersion dans l'habitat de lisière voisin). Les limites spatiales de l'habitat utilisé par la patère de Pennsylvanie nous échappent. La définition de l'habitat par l'ajout d'une zone

écologique contiguë à une zone tampon accroît la probabilité que tous les éléments requis par la patère de Pennsylvanie soient inclus.